

Fonds Territorial Résilience : comment soumettre une demande ?



#COVID-19

**LA RÉGION
AUX CÔTÉS
DES PETITES
ENTREPRISES**

**FONDS
TERRITORIAL
RÉSILIENCE
DE 32 M€**

lancé par la Région et la Banque des territoires
auxquels s'associent les 5 Départements,
les plus grandes villes et de nombreux EPCI
des Pays de la Loire,

**pour répondre aux besoins
de trésorerie des entreprises*
de 10 salariés et moins,
en complément des dispositifs
existants.**

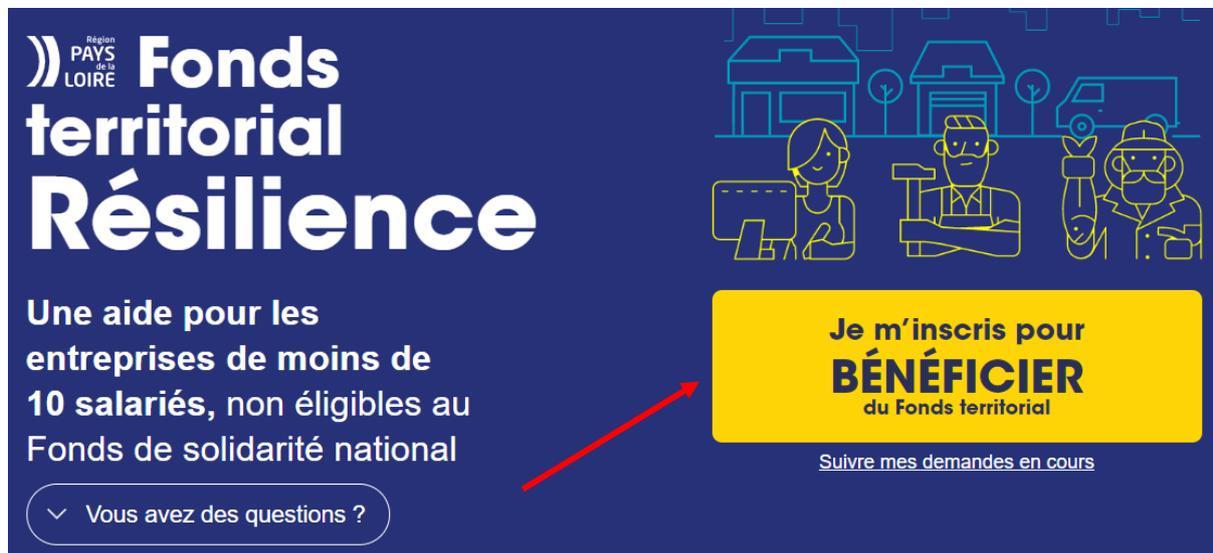
*TPE, micro-entreprises, entreprises de l'ESS,
artisans, commerçants

1

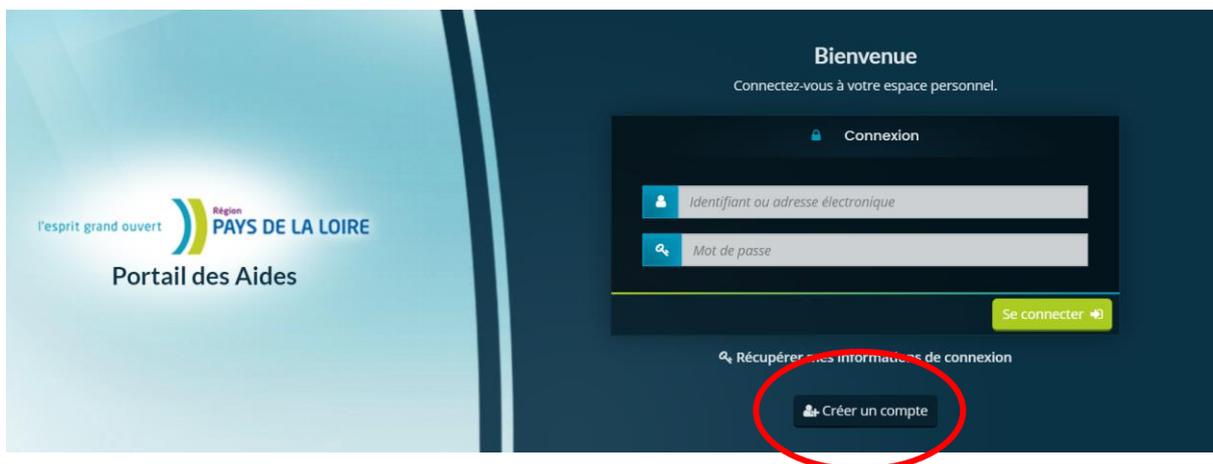
Rendez-vous sur : <https://www.resilience-paysdelaloire.fr/>
Cliquez sur « Je m'inscris pour bénéficier du Fonds territorial ».

L'espace de dépôt est ouvert du 27 avril jusqu'au 1^{er} juillet 2020.



2

Créez un compte :



Vous recevrez un mail vous informant de la création de votre compte.

Deux choses à faire :

- **Notez bien votre identifiant et votre mot de passe**
- **Cliquez sur « Je valide mon compte »**

3

Connectez-vous à votre compte nouvellement créé avec votre identifiant et votre mot de passe :

The screenshot shows a login interface with the following elements:

- Header: **Bienvenue** (Welcome)
- Sub-header: Connectez-vous à votre espace personnel. (Log in to your personal space.)
- Section: Connexion (Login)
- Input fields: Identifiant ou adresse électronique (Identifier or email address) and Mot de passe (Password).
- Buttons: Récupérer mes informations de connexion (Retrieve my login information), Créer un compte (Create an account), and **Se connecter** (Log in) - highlighted with a red circle.

4

Cliquez sur « Déposer une demande d'aide » :

The screenshot shows the 'Espace personnel' (Personal Space) page with the following structure:

- Header: Espace personnel
- Introductory text: Votre espace personnel : un accès rapide à votre structure, vos demandes d'aides par thématique, vos fils de discussion
- Section: **Mes services** (My services)
- Sub-section: **Mes demandes d'aide** (My help requests)
- Links: [Déposer une demande d'aide](#) (Deposit a help request) - highlighted with a red arrow, and [Suivre mes demandes d'aide](#) (Follow my help requests)

5

Dans « Recherche par libellé », tapez « résilience ». Cliquez sur « Pays de la Loire - Fonds Territorial Résilience » :

Choix du téléservice

Vous pouvez sélectionner un téléservice parmi la liste des téléservices disponibles.

Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

☰ Liste des téléservices

- Pays de la Loire - Fonds Territorial Résilience

6

Lisez le préambule et **notez dès à présent les différents documents que vous aurez à transmettre lors de l'étape 5 « Votre demande »**. Cliquez ensuite sur « Suivant ».

Pays de la Loire - Fonds Territorial Résilience : Préambule

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Votre structure 4 Bénéficiaire 5 Votre demande 6 Récapitulatif

Préambule

Suivant

Le présent dispositif vise à renforcer la trésorerie des micro-entrepreneurs, et petites entreprises ligériennes dont l'activité est impactée par la crise sanitaire. Cet accompagnement, financé par les EPCI, les Départements, la Région des Pays de la Loire et la Banque des Territoires prend la forme d'une avance remboursable. Il vous appartient de consulter attentivement le **règlement d'intervention** avant de compléter votre demande.

Pour transmettre votre demande, il vous faudra produire les documents suivants :

- Une copie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile du responsable légal de la structure,
- Un extrait d'immatriculation de la structure, Kbis ou CFE compétent,
- Un document comptable indiquant le chiffre d'affaires de la structure, réalisé ou prévu sur le dernier exercice,
- Un Relevé d'Identité Bancaire de la structure,
- Une déclaration sur l'honneur attestant de votre engagement à prendre connaissance et respecter les critères du présent dispositif d'aide (**modèle joint**)
- Une déclaration relative aux aides dites "de minimis" (**modèle joint**)

Suivant

7

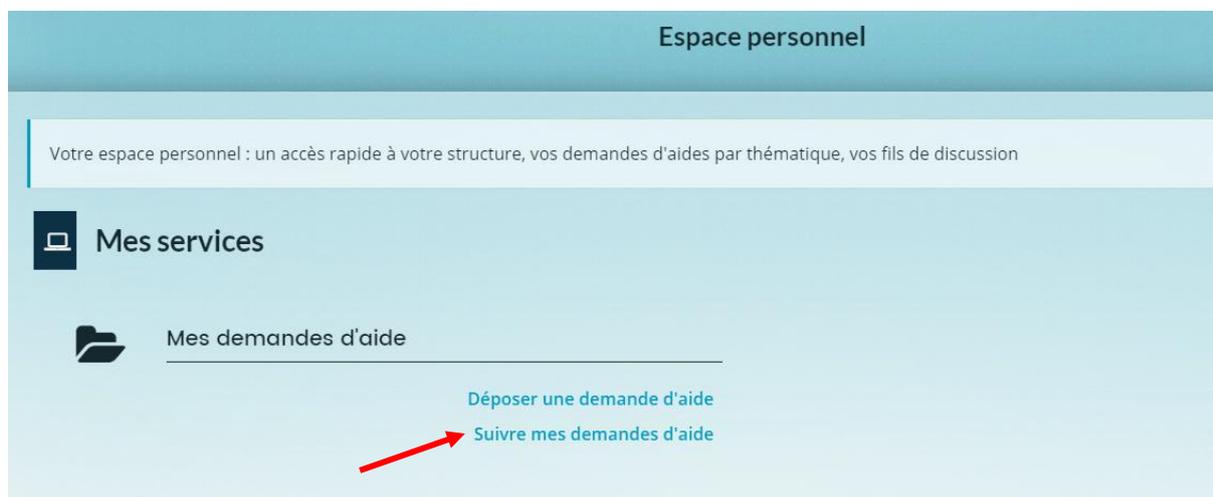
Renseignez les informations demandées lors des 4 étapes :



- **Critères d'éligibilité.** C'est à cette étape que vous saurez si vous êtes éligible au Fonds Territorial Résilience
- **Votre structure**
- **Bénéficiaire**
- **Votre demande**

Une fois les informations saisies, **cliquez sur « Enregistrer »** si vous souhaitez compléter votre demande plus tard.

Pour revenir sur votre demande enregistrée, **cliquez sur « Suivre mes demandes d'aide »** sur la page qui s'affiche une fois que vous êtes connecté à votre compte et cliquez sur le crayon bleu qui s'affiche.



8

Récapitulatif et confirmation :

- Cliquez sur « **Récapitulatif des informations saisies** » pour vérifier toutes les informations renseignées
- **Cochez la case « Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et j'accepte les conditions générales d'utilisation. »**
- Cliquez sur « **Transmettre** »

Récapitulatif - Demande non transmise

Précédent

Ce dispositif est abondé par votre communauté de communes ou d'agglomération, par votre département, par la Région des Pays de la Loire et par la Banque des Territoires.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et j'accepte les conditions générales d'utilisation.

En cliquant sur "Transmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement des aides. Votre demande sera alors transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Précédent Transmettre

Un message vous confirmant la bonne réception de votre demande s'affichera :

Pays de la Loire - Fonds Territorial Résilience : Confirmation

Confirmation

Ce dispositif est abondé par votre communauté de communes ou d'agglomération, par votre département, par la Région des Pays de la Loire et par la Banque des Territoires.

✳ Génération du récapitulatif en cours

Votre demande a bien été transmise.

Terminer

Vous pourrez consulter votre demande en cliquant sur « **Suivre mes demandes d'aide** » sur la page qui s'affiche une fois que vous êtes connecté à votre compte.

Le versement sera effectué en une seule fois par virement bancaire après notification de la décision d'attribution de l'aide par la Présidente.

CONTACT

resilience@paysdelaloire.fr

0 800 100 200 (service et appel gratuits)

Ce document a été réalisé par [Solutions&co](#), l'agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire.